

TISSE

A l'attention de M. Paul LEPERCK
Directeur Général
5 RUE DU CANAL
91070 BONDOUFLE

N/REF. : CLC/KE 0056-2024

Evry-Courcouronnes, le 05 juin 2024

Courrier remis en main propre contre décharge
Copie envoyée par courriel

Objet : Notification avant préavis de grève

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous informons que le syndicat FORCE OUVRIERE a l'intention de déposer un préavis de grève. Ce mouvement de grève aura lieu sur l'ensemble des sites de l'entreprise et des différents réseaux, ce préavis concerne l'ensemble du personnel de l'entreprise. Pour un dialogue social constructif et la continuité du service public sur le réseau TISSE, nous vous informons que nous déposons une notification avant préavis de grève.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'article 5 de la loi du 22 mars 1884 relative à la création des syndicats. Elle a pour but la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs de TISSE.

Les revendications portent sur :

- ✓ Une augmentation de salaire de 6% pour l'ensemble des salariés,
- ✓ L'amélioration des conditions de travail,
- ✓ La mise en place d'un comité social et économique,
- ✓ Le maintien et le respect des accords et avantages pour l'ensemble des salariés, suite aux transferts d'activité et des salariés des Sociétés KEOLIS (Kse-Ksvm-Meyer), TICE, TRANSDEV et CARS SOEUR au sein de votre entreprise.



Nous attendons une réponse dans un délai raisonnable de 3 jours à dater de la réception de ce courrier pour nous convoquer.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

Christophe LE COMTE
Le secrétaire Général de
L'Union départementale FO de l'Essonne

Baha BOUDHAOUIA
Le Représentant de Section Syndicale
FO TISSE

Copie :

- ✓ Inspection du Travail,
- ✓ Fédération FO des Transports et de la logistique,
- ✓ IDF Mobilités,
- ✓ Le Secrétaire du Syndicat FO TISSE

